

[Traduction]

M. Robert Bockstael (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Madame le Président, la réponse est la suivante:

La direction d'Air Canada fait savoir que les hangars et autres bâtiments qui appartenaient autrefois à Air Canada et qui se trouvent sur la propriété de la Couronne à l'aéroport international de Winnipeg ont été vendus à la CAE Aircraft Ltd, conformément à un accord daté du 1^{er} septembre 1969 et aux termes duquel CAE Industries Ltd se portait caution. a) Six; b) Air Canada considère que cette information relative au coût est confidentielle; c) et d) le prix d'achat a été payé en entier et la CAE a ainsi obtenu le titre des six bâtiments; e) après paiement en entier, la CAE Aircraft Ltd était libre de vendre ou de faire ce qu'elle voulait des bâtiments qu'elle a achetés en vertu de cet accord.

M. Collette: Madame le Président, je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

Mme le Président: Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

* * *

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. D. M. Collette (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, je demande que tous les avis de motion portant production de documents soient reportés.

Des voix: D'accord.

* * *

● (1530)

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, j'apprends que le gouvernement songerait à mettre la loi sur les banques à l'ordre du jour de demain. Je sais que ce n'est pas le jour habituel de poser la question des travaux de la Chambre, mais le leader du gouvernement à la Chambre nous rendrait un grand service en nous confirmant tout de suite la chose s'il le peut.

M. Pinard: Madame le Président, je le ferais volontiers si mon collègue voulait bien confirmer que nous achèverons aujourd'hui le débat sur le bill C-19. Cela nous aiderait à prendre une décision. Quoi qu'il en soit, nous mettrons mon collègue au courant dans la journée, en fonction de l'état d'avancement du bill C-19.

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

M. HNATYSHYN—OBSTACLE À LA DIFFUSION DES DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE—DÉPÔT D'UN DOCUMENT

M. D. M. Collette (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, je voudrais demander le consentement unanime de la Chambre pour pouvoir revenir aux dépôts de documents, pour permettre à mon collègue le

Crédit d'impôt à l'emploi—Loi

député de Spadina (M. Stollery) de déposer un document pour le compte du ministre des Communications (M. Fox).

Mme le Président: La Chambre est-elle d'accord pour que nous revenions aux dépôts de documents?

Des voix: D'accord.

M. Peter Stollery (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État et ministre des Communications): Madame le Président, je dépose un document faisant suite aux propos échangés vendredi, sur une question de privilège, par le député de Saskatoon-ouest (M. Hnatyshyn) et le ministre des Communications (M. Fox). Je demande l'autorisation de déposer un document qu'a demandé le député de Saskatoon-ouest.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI SUR LE CRÉDIT D'IMPÔT À L'EMPLOI

MESURE TENDANT À PROLONGER LA DURÉE DU PROGRAMME

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mardi 29 avril, de la motion de M. Axworthy: Que le bill C-19, tendant à modifier la loi sur le crédit d'impôt à l'emploi, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité plénier.

M. Bill Yurko (Edmonton-Est): Madame le Président, j'ai le plaisir de reprendre la parole dans le débat sur le bill C-19, tendant à modifier la loi sur le crédit d'impôt à l'emploi.

Comme vous le remarquerez à mes propos liminaires, il s'agit d'un bill portant sur des questions budgétaires, et la plus large latitude possible a été accordée pour discuter de la politique budgétaire du gouvernement actuel. J'aimerais reprendre mon intervention au point où je l'ai interrompue. Disposant d'environ 12 minutes je pense, j'aimerais passer en revue très brièvement la question du prix de l'énergie qu'ont exposée les quatre premiers ministres de l'Ouest dans la déclaration qui a été publiée à l'issue de leur conférence de Lethbridge.

J'ai dit que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) se préparait à fond pour son voyage dans l'Ouest où il va négocier d'abord un prix pour le pétrole, et ensuite établir la relation entre le gaz naturel et le pétrole. Pour se préparer à cette épreuve, le ministre a jugé bon de décocher des coups à gauche et à droite en présentant un rapport dépourvu d'objectivité. On y a réussi en appliquant l'article de la force majeure prévu dans le contrat de Syncrude et, tout récemment, en évoquant publiquement la possibilité d'un impôt sur le raffinage du pétrole brut. Je crois aussi comprendre que le ministre des Finances (M. MacEachen), ce grand manitou de l'économie ou peut-être le grand maître de l'infiltration ou de l'infiltration économique, est en train de monter un autre coup contre l'Ouest, en particulier l'Alberta, en voulant modifier la loi sur le transfert de l'impôt sur le revenu des entreprises d'utilité publique. Quel climat favorable à la négociation d'une entente sur le prix de l'énergie avec l'Ouest du Canada!